



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01050012

Ancien N° régional : 01210401

La Grande prairie

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 36,67 ha

Ain APREMONT, CHARIX, NANTUA

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	1			Libellules	1
Végétaux sucoérieurs	2	Oiseaux	1	Crustacés		Orthoptères	0
Mousses, lichens	1	Poissons		Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 15

Description et intérêt du site

La région du Haut Bugey est un massif calcaire comprenant un important réseau karstique. Les fonds de vallées sont composés d'alluvions argileuses issues du lessivage des versants. Le climat est assez froid, avec près de zéro degré de température moyenne en hiver. Les températures très variables traduisent une influence continentale. Les précipitations élevées et les températures faibles, favorables au développement de tourbières, sont fréquentes sur la chaîne du Jura. Elles font de ce massif une région où les tourbières sont nombreuses. Sous ces conditions géologiques et climatiques, la végétation qui se développe dans la région étudiée appartient à la série de la hêtraie-sapinière. A la faveur de conditions écologiques localisées on peut voir apparaître une flore attachée à d'autres séries de végétation (pinèdes, chênaies, associations hygrophiles). La Grande prairie est l'une des plus importantes stations nationales de Glaïeul des marais, plante protégée inscrite parmi les espèces prioritaires de la flore menacée de France. Sa répartition française se limite en effet à quelques stations en Alsace, dans le Jura et surtout les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Le Glaïeul des marais est une plante des clairières humides et des coteaux marneux, appréciant les sols temporairement gorgés d'eau. Elle est particulièrement remarquable par ses fleurs roses portées sur une tige haute de dix à trente centimètres. La présence de la Molinie bleue risquerait à long terme, si la fauche était abandonnée, de devenir envahissante. Au printemps, le site est parsemé de liliacées et d'amaryllidacées : Erythron dent-de-chien, Fritillaire pintade, ou Narcisse.

Milieus naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
37.21	PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Ail joli	<i>Allium carinatum subsp. pulchellum</i> Bonnier & Layens
Dent de chien	<i>Erythronium dens-canis</i> L.
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris</i> L.
Glaïeul des marais	<i>Gladiolus palustris</i> Gaudin
Orchis musc	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R. Br.
Peucedan à feuilles de carvi	<i>Peucedanum carvifolium</i>
Potentille des marais (Comaret)	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.

Faune invertébrée

Pas de données disponibles

Bibliographie

Pas de données disponibles

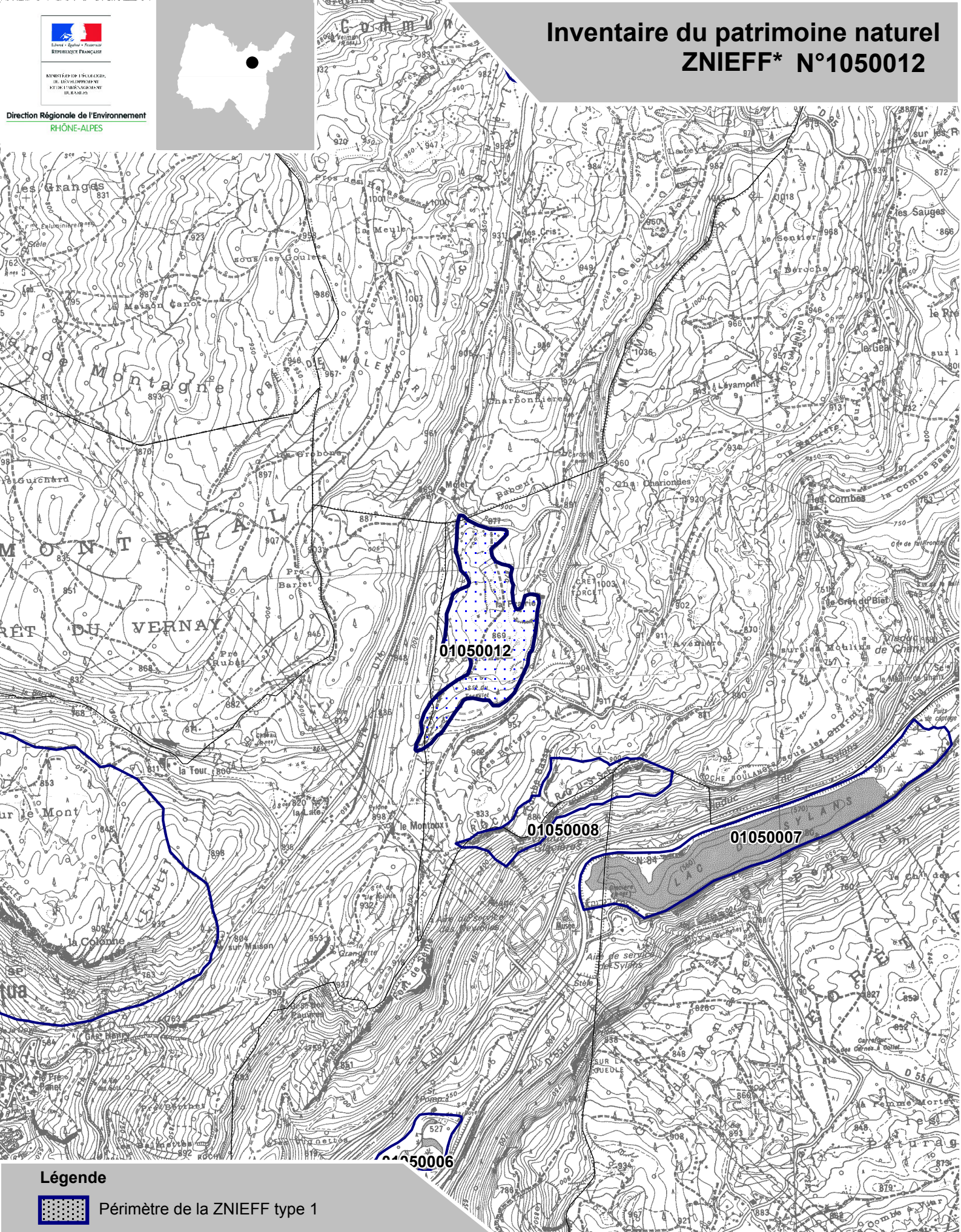


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1050012



Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Ancecy



Echelle : 1 / 25 000
fonds IGN Scan 25 (C)